

**PROGRAMME VIE DE L'ELEVE – BOP 230  
EMPLOIS DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION**

La dotation en emplois de conseillers principaux d'éducation (CPE) de l'académie augmente de 5 ETP à la rentrée 2017.

Au regard du barème académique rénové, et notamment des écarts poste au barème, la ventilation de ces moyens nouveaux est proposée au bénéfice des collèges les plus déficitaires et des collèges qui ne disposent ni de poste de CPE ni de poste de principal adjoint.

Les mesures suivantes de créations, qui ont été présentées en groupe de travail réuni le 14 mars 2017, sont proposées :

<b>Etablissement</b>	<b>Ecart (en ETP)</b>	<b>Proposition de mesure en ETP</b>
Collège Lechanteur de Caen	-1	+ 1
Collège Senghor d'Ifs	-0,9	+ 1
Collège Verlaine d'Evrecy	-0,8	+ 1
Collège Malraux Trun	-0,7	+ 1
Collège Goubert Flamanville	-0,7	+ 1